

PROGRAMME – CIM CITOYEN ANTHISNES

ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE 2018

Dans le cadre des élections communales d'octobre 2018, nous ne tenons volontairement pas à fournir aux citoyens d'Anthisnes un programme parfaitement finalisé et complet. En effet, un tel programme serait contraire à notre souhait, à savoir celui de construire tous ensemble le bien – commun – de la commune. Nous resterons à votre écoute, tout au long de notre mandat si vous acceptez de nous donner votre confiance.


Au travers de ce document, nous nous contenterons donc de vous livrer les axes d'orientation et lignes de force chères à notre mouvement, qui pourraient servir de fondation pour une société plus respectueuse des souhaits, aspirations et besoins des citoyens d'Anthisnes et le cas échéant, de la société au sens large.

I. LA GOUVERNANCE & L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Il est primordial que le citoyen reprenne confiance en ses élus. Il apparaît donc qu'il faut faire en sorte de délimiter le mandat des élus et de faire en sorte qu'ils aient des comptes à rendre aux citoyens qui leur ont donné ce mandat. C'est pour cette raison que CiM s'engage à **informer et consulter le citoyen préalablement** aux conseils communaux, à tenir compte de son avis et enfin, à l'informer des décisions prises, notamment en précisant les motivations qui les justifient. Nous voulons mettre en place un système de **communication** entre les élus et les citoyens.

- **CRÉATION DE CONSEILS DE VILLAGES/HAMEAUX**

Concrètement, nous souhaiterions mettre en place des **Conseils de Villages ou de Hameaux**. En effet, pour mieux articuler et coordonner la participation citoyenne, chaque village/hameau pourrait se doter d'un Conseil, composé de citoyens élus démocratiquement, qui **coordonnerait et articulerait les souhaits et volontés des habitants** de chaque village. Les autorités communales devront, si besoin, aider ces Conseils à fonctionner correctement.



Par exemple, si un quelconque problème, en lien avec les intérêts communaux, surgit au sein d'un village, le Conseil de ce même village aurait alors la charge d'organiser une consultation/un débat, et de procéder à un vote des résidents qui le souhaitent. Les autorités communales seraient alors tenues de prendre en compte ce vote pour la décision finale.

- ***APPEL AUX CITOYENS AYANT DES COMPÉTENCES DIVERSES***

Dans le même ordre d'idées, pour des actions et projets ponctuels d'intérêt général, tel que l'aménagement et la valorisation de notre patrimoine rural, les autorités communales feraient **appel aux citoyens d'Anthisnes ayant les compétences précises nécessaires afin de mener un tel projet à bien**. Ce faisant, ces actions seraient bénéficiaires pour la commune et ses citoyens tant sur le plan financier que sur l'implication citoyenne à la gestion de la commune.

- ***ORGANISATION DE DÉBATS/CONFÉRENCES***

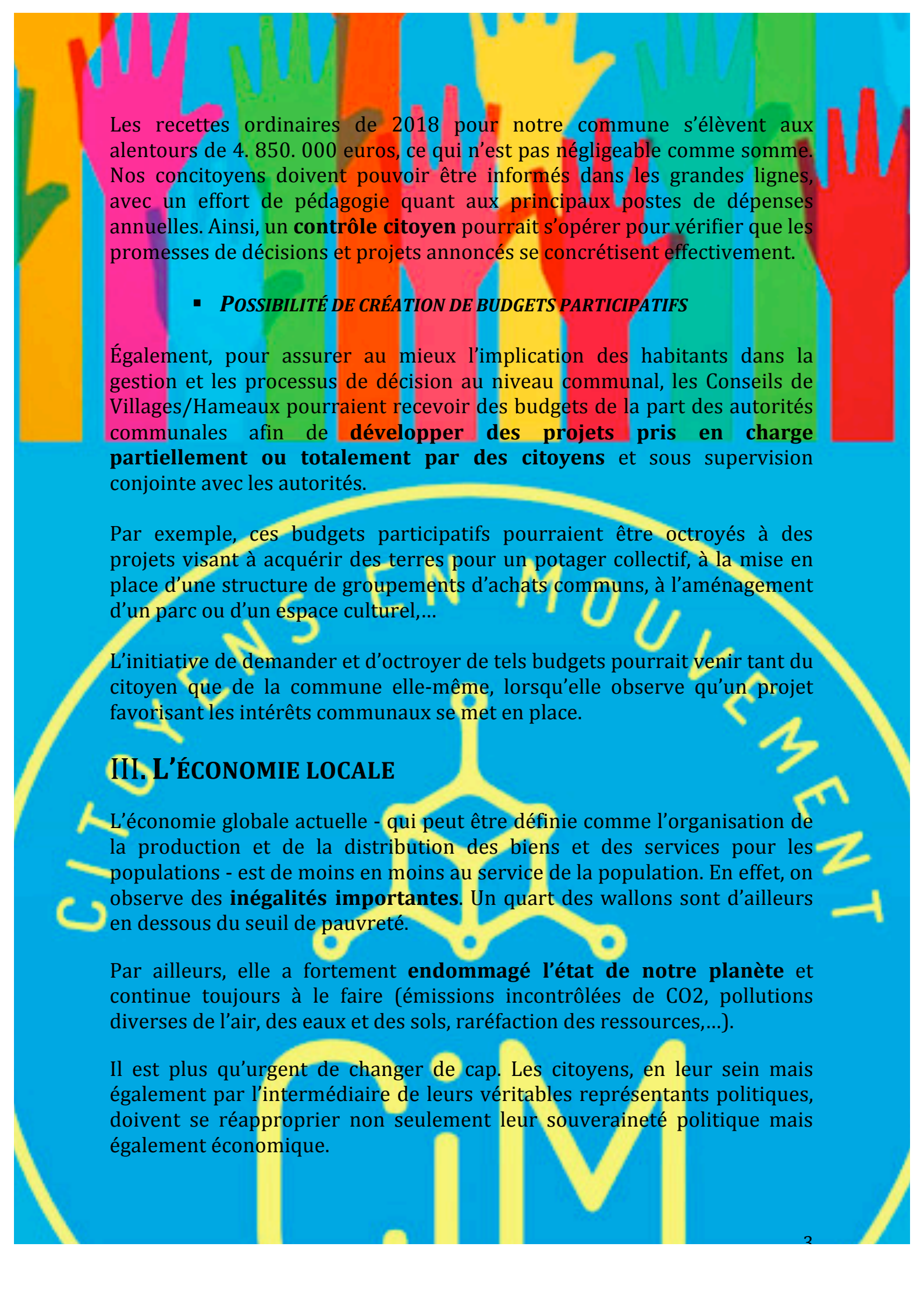
La gestion de la commune doit avoir comme priorité le **bien commun** de celle-ci. Par extension, tout ce qui est contraire ou ce qui consiste en une entrave au bien commun pourra éventuellement faire l'objet d'un débat, voire d'une remise en question de la part des citoyens, et ceci dans un cadre démocratique.

Aussi, nous voudrions organiser des **réunions d'information** afin de rendre la politique accessible aux citoyens. L'idée serait d'organiser des conférences afin d'expliquer au citoyen les **tenants et aboutissants de grandes décisions** nationales ou supranationales qui le concernent et ont un impact sur sa vie. C'est notamment ce qui avait été fait pour le TTIP et cela pourrait, par exemple, être envisagé pour le GDPR (Règlement Général sur la Protection des Données).

II. LE BUDGET COMMUNAL

- ***FIXATION DU BUDGET ANNUEL***

Les grandes orientations et affectations du budget de la commune doivent pouvoir, chaque année, être **présentées et discutées publiquement** avec, le cas échéant, un vote de l'ensemble des citoyens d'Anthisnes.



Les recettes ordinaires de 2018 pour notre commune s'élèvent aux alentours de 4. 850. 000 euros, ce qui n'est pas négligeable comme somme. Nos concitoyens doivent pouvoir être informés dans les grandes lignes, avec un effort de pédagogie quant aux principaux postes de dépenses annuelles. Ainsi, un **contrôle citoyen** pourrait s'opérer pour vérifier que les promesses de décisions et projets annoncés se concrétisent effectivement.

▪ **POSSIBILITÉ DE CRÉATION DE BUDGETS PARTICIPATIFS**

Également, pour assurer au mieux l'implication des habitants dans la gestion et les processus de décision au niveau communal, les Conseils de Villages/Hameaux pourraient recevoir des budgets de la part des autorités communales afin de **développer des projets pris en charge partiellement ou totalement par des citoyens** et sous supervision conjointe avec les autorités.

Par exemple, ces budgets participatifs pourraient être octroyés à des projets visant à acquérir des terres pour un potager collectif, à la mise en place d'une structure de groupements d'achats communs, à l'aménagement d'un parc ou d'un espace culturel,...

L'initiative de demander et d'octroyer de tels budgets pourrait venir tant du citoyen que de la commune elle-même, lorsqu'elle observe qu'un projet favorisant les intérêts communaux se met en place.

III. L'ÉCONOMIE LOCALE

L'économie globale actuelle - qui peut être définie comme l'organisation de la production et de la distribution des biens et des services pour les populations - est de moins en moins au service de la population. En effet, on observe des **inégalités importantes**. Un quart des wallons sont d'ailleurs en dessous du seuil de pauvreté.

Par ailleurs, elle a fortement **endommagé l'état de notre planète** et continue toujours à le faire (émissions incontrôlées de CO2, pollutions diverses de l'air, des eaux et des sols, raréfaction des ressources,...).

Il est plus qu'urgent de changer de cap. Les citoyens, en leur sein mais également par l'intermédiaire de leurs véritables représentants politiques, doivent se réapproprier non seulement leur souveraineté politique mais également économique.




Concrètement, il appartient aux citoyens et à leurs représentants de délibérer et **décider des grandes orientations et du modèle économique** que nous voulons pour nos sociétés.

Au niveau local, nous sommes conscients que notre commune ne peut à elle seule réaliser toutes ces transformations économiques. Néanmoins, elle pourrait amorcer de manière importante toute une série de véritables chantiers dans ce domaine.

Sans être exhaustif et de manière succincte, voici quelques axes, pistes et actions que nous avons pu dégager pour la commune d'Anthisnes :

- L'organisation de **conférences/débats et groupes de travail**, constitués de citoyens, représentants politiques et experts en vue de réfléchir, étudier et commencer à réaliser les transformations économiques pour le bien-être de nos habitants et pour notre environnement ;
- Privilégier les **productions locales** - circuits courts - de biens et services permettant de réduire notre empreinte écologique et assurant également le contrôle citoyen de proximité de ces productions locales (contrôle des produits alimentaires,...) ;
- La promotion de la **monnaie locale** et citoyenne "le Val'heureux" pour encourager les achats de biens et de services en circuits courts - et donc favoriser les commerces de proximité ;
- Au niveau alimentaire, compte tenu des superficies importantes de terre dans notre commune, nous pourrions mettre en place une **coopérative agricole-maraîchère** ainsi qu'un **marché permanent** pour nos maraîchers et producteurs de produits alimentaires ;
- La mise en place de **groupements d'achats communs**, de potagers collectifs, et la promotion de l'autoproduction alimentaire ;
- Organiser des **lieux de rencontre** pour récupérer des biens qui pourraient être réparés, échanger des prestations de service entre citoyens, mettre en place une **plateforme de prêt et d'échange** d'outillage entre citoyens,...
- Aider nos jeunes et moins jeunes qui veulent se lancer dans une nouvelle activité au sein de notre commune ;
- Aider et inciter les artisans, indépendants et entreprises voulant s'installer à Anthisnes ;
- ...



Anthisnes étant une petite commune, il faut **développer les relations avec les communes avoisinantes** pour faciliter les synergies au niveau économique dans les différents secteurs d'activité de nos communes.

L'intelligence collective mise en œuvre chez nos concitoyens et représentants permettra de réaliser une multitude d'actions concrètes au niveau micro-économique dans notre commune.

A terme, l'économie locale étant ainsi réconciliée avec le bien-être de nos citoyens et de notre environnement, nous veillerons au respect des droits humains fondamentaux pour tous les habitants de notre commune, à savoir le droit à un logement, à une nourriture saine, à des soins de santé, à l'enseignement, à un environnement sain,...

IV. LE TRANSPORT & LA MOBILITÉ

Notre commune rurale étant assez éloignée des grands axes, un effort important devra être réalisé pour faciliter la mobilité des citoyens d'Anthisnes, sans pour autant augmenter le trafic routier.

Concrètement, nous voudrions mener une action locale en vue d'**encourager le covoiturage**. Les Conseils de Villages/Hameaux pourraient organiser ce covoiturage au sein de leur entité et les autorités communales veilleraient à coordonner le tout. Notons que la structure logistique pour le covoiturage existe déjà en grande partie (bornes covoiturage, site internet afin de s'inscrire, parkings adaptés,...).

De même, après une enquête réalisée auprès des citoyens, nous étudierions la **trajectoire des lignes d'autobus** desservant notre commune ainsi que **leur fréquence** en vue d'une amélioration.

Concrètement, nous voudrions, par exemple, aménager une nouvelle ligne de bus reliant **la commune à la gare de Poulseur**. Nous sommes également conscients qu'un manque d'autobus, en termes de quantité, pénalise nos citoyens, et plus particulièrement nos jeunes. C'est pourquoi nous aimerions ajouter des bus, notamment **après 20h** – ce que d'autres communes, tout aussi éloignées, possèdent déjà.

V. L'ENVIRONNEMENT & LA BIODIVERSITÉ

▪ *PRÉSERVATION DU CARACTÈRE RURAL*

Anthisnes est une commune rurale et nous avons à cœur de conserver ce **caractère rural**. La biodiversité de nos forêts doit être protégée et développée. Il va de soi que nos forêts doivent être gérées de façon durable mais ne plus intervenir dans 10% de la forêt communale permettrait de recréer des forêts primaires pour le futur.

Divers projets pourraient être envisagés. Nous pourrions, par exemple :

- Envisager la **plantation d'arbres** fruitiers dans les espaces communaux ;
- Favoriser la plantation de plantes vivaces plutôt que de plantes éphémères dans les espaces communaux ;
- Mettre en place une coopération entre les écoliers, les étudiants, les jardiniers amateurs et le CPAS afin **d'entretenir, d'embellir et de valoriser les divers lieux publics** de la commune ;
- Mettre en place un **site de broyage communal** où chaque citoyen pourrait apporter ses déchets verts et repartir avec un sac de compost ;
- ...

Aussi, l'expansion des zones bâties doit être limitée au maximum.

▪ *LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE*

Le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité imposent aux citoyens du monde d'agir rapidement. Au niveau de notre commune, nous encouragerons par tous les moyens dont nous disposerons les **efforts** des citoyens qui iront **dans le sens des économies d'énergie et des ressources naturelles, de la dépollution et de la protection de la faune et la flore**.

Concrètement, des budgets seront alloués pour les initiatives citoyennes telles que : moyens de transport partagés, repair café, plantation de haies et d'arbres, nettoyage des routes, des rivières, des forêts, production d'énergie renouvelable, circuits courts, mise en valeur de notre patrimoine naturel,...



- **BIEN-ÊTRE ANIMAL**

La souffrance animale inutile doit être évitée. Les mauvais traitements et les actes de cruauté envers les animaux ne doivent être tolérés en aucun cas.

- **L'ÉNERGIE & LA SORTIE DU NUCLÉAIRE**

La proximité de la Centrale nucléaire de Tihange et la vétusté de l'un de ses réacteurs nous oblige à avoir, au sein de la commune, une réflexion sur les pressions que notre commune pourrait exercer sur le gouvernement fédéral concernant l'arrêt de ce réacteur et sur le respect des engagements de **sortie du nucléaire**.

Chacun se doute aussi que les alternatives qui existent, faute de moyens suffisants, ne pourront répondre complètement aux besoins de la consommation électrique future de notre société. La commune devra donc veiller à réduire au maximum ses propres consommations et **promouvoir les solutions alternatives** et complémentaires de production d'énergie.

VI. LA JEUNESSE & L'ENSEIGNEMENT

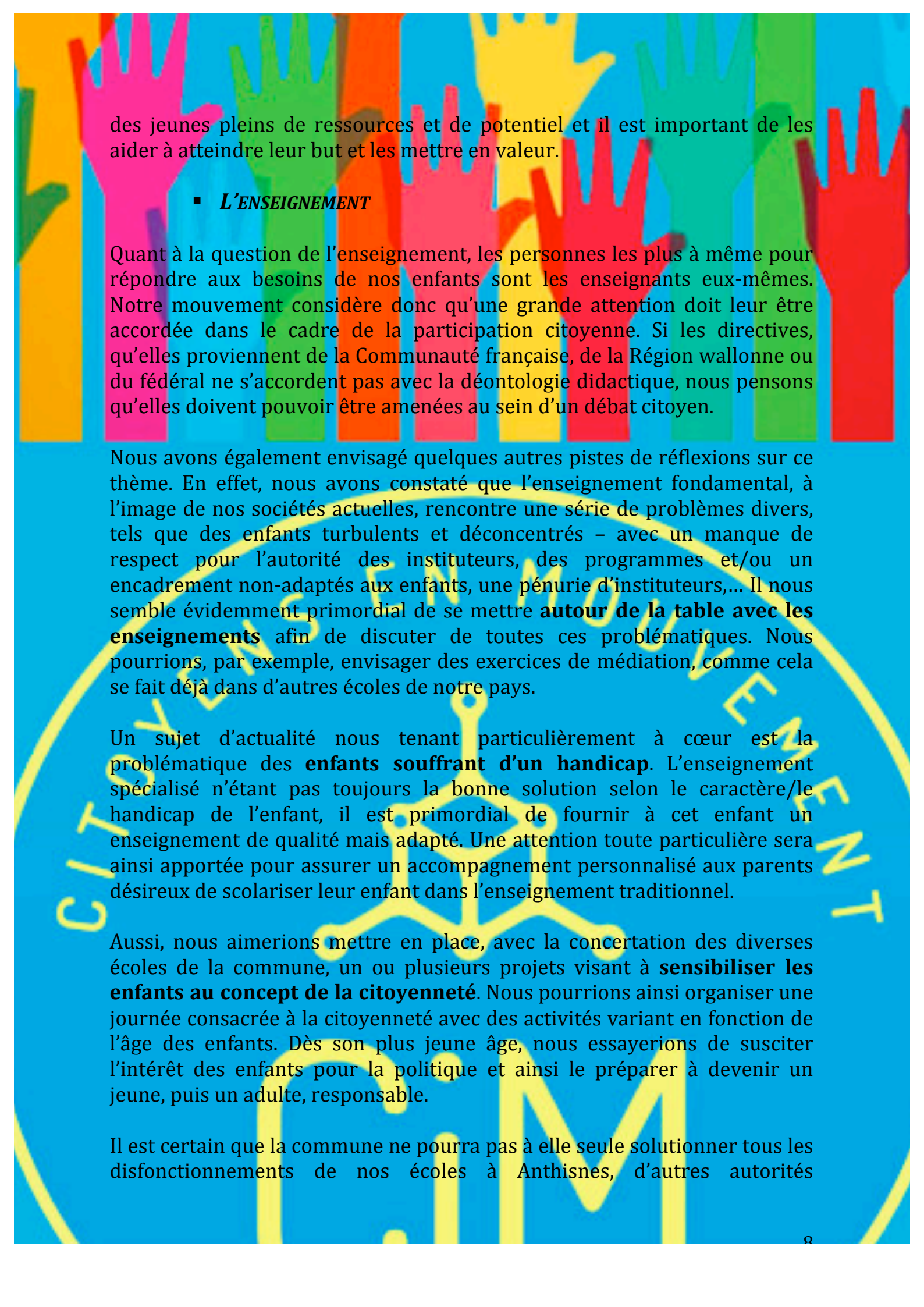
- **DES ESPACES POUR NOS JEUNES**

Une attention particulière doit être apportée aux jeunes de notre commune. Nous sommes conscients qu'il y a une réelle demande de la part des citoyens de la création d'**espaces pour accueillir les jeunes** de la commune.

Concrètement, en concertation avec la population, afin de répondre au mieux à ses besoins, nous voudrions créer une maison de jeunes. Nous voudrions également apporter notre **soutien aux associations/clubs/...** qui se développent au sein de la commune et qui proposent des activités à nos jeunes.

- **SOUTIEN AUX JEUNES ENTREPRENEURS**

Nous voudrions également apporter notre **soutien aux jeunes qui souhaitent développer un projet professionnel**, notamment en termes de visibilité au travers des divers réseaux sociaux. Notre commune compte



des jeunes pleins de ressources et de potentiel et il est important de les aider à atteindre leur but et les mettre en valeur.

▪ **L'ENSEIGNEMENT**

Quant à la question de l'enseignement, les personnes les plus à même pour répondre aux besoins de nos enfants sont les enseignants eux-mêmes. Notre mouvement considère donc qu'une grande attention doit leur être accordée dans le cadre de la participation citoyenne. Si les directives, qu'elles proviennent de la Communauté française, de la Région wallonne ou du fédéral ne s'accordent pas avec la déontologie didactique, nous pensons qu'elles doivent pouvoir être amenées au sein d'un débat citoyen.

Nous avons également envisagé quelques autres pistes de réflexions sur ce thème. En effet, nous avons constaté que l'enseignement fondamental, à l'image de nos sociétés actuelles, rencontre une série de problèmes divers, tels que des enfants turbulents et déconcentrés – avec un manque de respect pour l'autorité des instituteurs, des programmes et/ou un encadrement non-adaptés aux enfants, une pénurie d'instituteurs,... Il nous semble évidemment primordial de se mettre **autour de la table avec les enseignements** afin de discuter de toutes ces problématiques. Nous pourrions, par exemple, envisager des exercices de médiation, comme cela se fait déjà dans d'autres écoles de notre pays.

Un sujet d'actualité nous tenant particulièrement à cœur est la problématique des **enfants souffrant d'un handicap**. L'enseignement spécialisé n'étant pas toujours la bonne solution selon le caractère/le handicap de l'enfant, il est primordial de fournir à cet enfant un enseignement de qualité mais adapté. Une attention toute particulière sera ainsi apportée pour assurer un accompagnement personnalisé aux parents désireux de scolariser leur enfant dans l'enseignement traditionnel.

Aussi, nous aimerions mettre en place, avec la concertation des diverses écoles de la commune, un ou plusieurs projets visant à **sensibiliser les enfants au concept de la citoyenneté**. Nous pourrions ainsi organiser une journée consacrée à la citoyenneté avec des activités variant en fonction de l'âge des enfants. Dès son plus jeune âge, nous essayerions de susciter l'intérêt des enfants pour la politique et ainsi le préparer à devenir un jeune, puis un adulte, responsable.

Il est certain que la commune ne pourra pas à elle seule solutionner tous les disfonctionnements de nos écoles à Anthisnes, d'autres autorités



compétentes intervenant parallèlement. Néanmoins, comme dans d'autres domaines d'activités, nous devons utiliser à bon escient nos marges de manœuvre en la matière.

Réformer l'enseignement est un chantier considérable mais indispensable. On pourra ainsi poser les jalons pour préparer nos enfants à devenir de véritables acteurs pour une société plus harmonieuse.

VII. LA SOLIDARITÉ

▪ AIDE AUX PERSONNES DU TROISIÈME ÂGE

Nous voudrions mettre en place une **solidarité intergénérationnelle**.

Nous pourrions donc aménager des cantines communes pour les personnes âgées et pour les jeunes afin de promouvoir les contacts et les échanges entre les différentes générations.

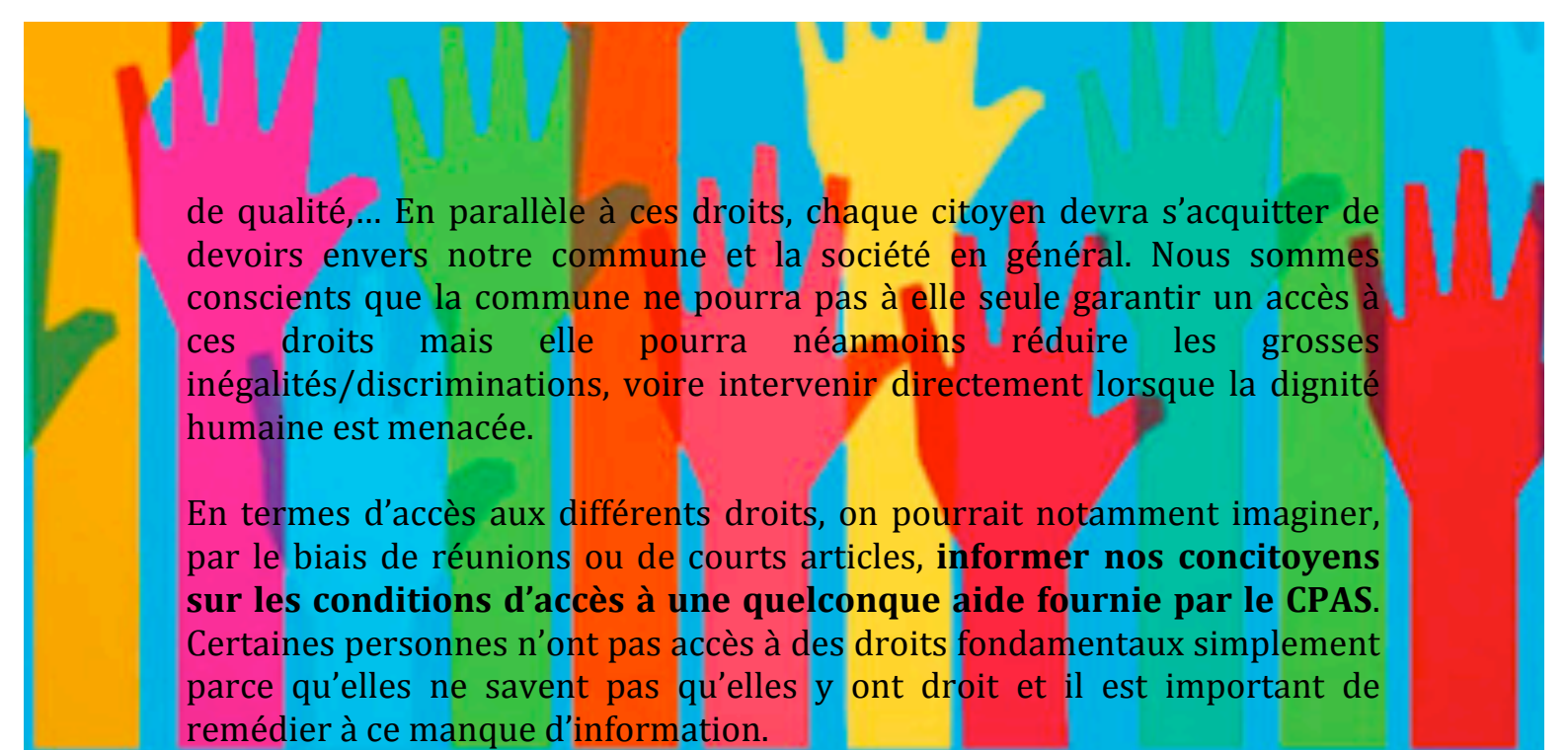
Aussi, plus globalement, les personnes âgées aspirent généralement à rester au sein de leur domicile le plus longtemps possible. Nous pourrions donc imaginer de **mettre en place un ensemble d'aides et de services organisés par la collectivité pour les personnes du troisième âge**. Nous pourrions par exemple envisager, avec l'accord des écoles, une journée à intervalle régulier où **les enfants iraient faire une activité avec les résidents de maisons de repos**.

L'idée serait donc qu'une partie de ces services soient fournis par la collectivité tandis que le reste pourrait, par exemple, être fournis par une structure composée de citoyens qui permettrait aux autorités locales de créer des emplois utiles et locaux.

▪ ACCÈS AUX DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX

D'autres problématiques, telle que celles de la **précarité des citoyens** ou encore des **problèmes de logement**, doivent également être abordées. Tous ces sujets doivent pouvoir être débattus avec nos concitoyens afin de cerner au mieux les priorités dans la gestion de la commune.

Pour CiM citoyen Anthisnes, chaque habitant de notre commune doit pouvoir bénéficier des **Droits humains fondamentaux**, tels qu'un droit au logement, un droit à une nourriture saine, un droit à des services de santé



de qualité,... En parallèle à ces droits, chaque citoyen devra s'acquitter de devoirs envers notre commune et la société en général. Nous sommes conscients que la commune ne pourra pas à elle seule garantir un accès à ces droits mais elle pourra néanmoins réduire les grosses inégalités/discriminations, voire intervenir directement lorsque la dignité humaine est menacée.

En termes d'accès aux différents droits, on pourrait notamment imaginer, par le biais de réunions ou de courts articles, **informer nos concitoyens sur les conditions d'accès à une quelconque aide fournie par le CPAS.** Certaines personnes n'ont pas accès à des droits fondamentaux simplement parce qu'elles ne savent pas qu'elles y ont droit et il est important de remédier à ce manque d'information.

VIII. LE TOURISME & LA CULTURE

Les paysages et curiosités remarquables de notre commune sont des atouts importants au service d'un tourisme de qualité orienté vers la culture et la nature, par exemple des ballades accompagnées d'un guide nature pour observer la faune et la flore de nos forêts. Nous voulons œuvrer pour une **réfection des chemins et sentiers de promenades** ainsi que pour une **mise en valeur du petit et grand patrimoine** de notre commune.

Concrètement, nous voudrions promouvoir nos **artistes locaux**, promouvoir notre terroir et l'**histoire** de notre belle région ainsi que d'apporter une **aide aux organisations culturelles** de notre commune, telles que la Bibliothèque communale.

Nous voudrions également **encourager et promouvoir l'organisation de manifestations culturelles** avec la participation citoyenne.